

PUBLIER A 12.30 P.M., H.N.E.,
MERCREDI, LE 22 JANVIER 1964

Déclaration de l'Honorable Monsieur Paul Martin, secrétaire
d'Etat aux Affaires extérieures, à l'occasion de la signature
des documents relatifs au Columbia

L'événement qui vient de se passer aujourd'hui est l'aboutissement de plus de 20 ans de travail très ardu de la part d'un grand nombre de personnes. Les recherches et les négociations en cause ont nécessité l'action de divers gouvernements successifs, tant fédéraux que provinciaux, chacun desquels a contribué, au cours des années, aux accords définitifs. En ma qualité de négociateur principal pour le gouvernement fédéral pendant les dernières étapes de l'élaboration de l'accord, je suis heureux de rendre hommage à ceux qui ont participé antérieurement aux négociations pour l'un ou l'autre pays. Nous avons conservé le meilleur des réalisations du passé, tout en y ajoutant nos propres améliorations.

Depuis le mois de mai de l'année dernière, lorsque j'ai été chargé des négociations pour le Canada, j'ai consacré beaucoup d'attention à cette question et je lui ai accordé une très haute importance parmi mes attributions. Le groupe fédéral s'est réuni très souvent et nous avons eu des réunions conjointes avec les représentants de la Colombie-Britannique; nous avons aussi participé à maintes séances de négociations et à de nombreux groupes de travail avec les Etats-Unis. Au sein du gouvernement fédéral, les ministres canadiens intéressés ont obtenu tous les conseils possibles des divers ministères qui ont l'habitude des questions de génie, de finance et d'agriculture, ainsi que des négociations internationales. Nous avons aussi bénéficié largement de l'avis des autorités de la Colombie-Britannique sur les aspects techniques et locaux du projet. Au besoin, nous avons eu recours aux services de spécialistes privés.

Nous avons aussi profité des critiques positives des particuliers au Canada. De fait, lorsque nous étions dans

l'opposition, nous qui sommes membres du gouvernement actuel avons critiqué certains aspects des ententes projetées. Nous nous sommes appliqués à tenir compte des observations ou des suggestions judicieuses qui nous ont été faites. J'ai moi-même lu la longue correspondance échangée entre le gouvernement et bon nombre de Canadiens. Dans l'ensemble les lettres étaient favorables au projet; quelques-unes exprimaient des critiques. Depuis ma nomination, j'ai longuement discuté avec plusieurs personnes qui avaient formulé des critiques. Chacune des idées issues de ces discussions a été étudiée avec soin, et plusieurs d'entre elles trouvent leur expression dans les nouveaux arrangements.

J'ai été très heureux, au mois d'août l'an dernier, de pouvoir visiter le bassin du Columbia. En dépit du peu de temps à ma disposition, j'ai parcouru en avion, avec certains de mes collègues, presque toute l'étendue du fleuve, et nous avons visité plusieurs localités riveraines des deux côtés de la frontière. J'ai pu ainsi me rendre compte de la diversité de vues qui régnait dans les divers secteurs de la région. J'ai été surtout impressionné en constatant que partout l'on désirait le règlement de cette affaire et la fin de ce climat d'incertitude, afin de pouvoir organiser l'avenir avec confiance.

Enfin, nous avons conclu des arrangements dont je suis persuadé qu'on ne saurait en négocier de meilleurs. Je suis convaincu en outre que ces arrangements seront très avantageux pour le Canada, qu'ils protégeront pleinement nos intérêts et permettront de procéder aux travaux dès cette année.